Envoyé en préfecture le 23/09/2026
Reçu en préfecture le 23/09/2026
Publié le
ID : 041-200055390-20260915-D202609_065-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE BEAUCE LA ROMAINE
Département de Loir-et-Cher

SEANCE DU 15 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le quinze septembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est assemblé à la salle des fêtes de La Colombe sous la présidence de Monsieur YVON Steven.

PRESENTS : YVON Steven, BOURDEL Pascal, CHARBONNIER Noël, CHERON CHESNEAU Laurence, DAUBRENET Céline, GALLO Eric, GOMES Sandrine, GONDOUIN-LE DUC Elodie, HARROT Thierry, HENAULT Bastien, LAUGERO Anaïs, LEGAGNEUX Bénédicte, MORANT Odile, ORIEUX Richard, PERDEREAU Baptiste, PEREZ Philippe, PROVOST Aurélien, PUECH Valérie, RATELADE Stéphane, REBOULLEAU Guilaine, SEBAN Cécile, SEJOURNE Jérôme, SICARD Lucille, WINNE Frédéric

ABSENTS EXCUSES : BELOSSAT-HUCHET Marie, CLAUDE Lionel, COURTEMANCHE Eric donne pouvoir à YVON Steven

Date de convocation : 10 septembre 2026	*Nombre de Conseillers en exercice : 27*
Secrétaire de séance : LAUGERO Anaïs	*Nombre de membres présents : 24*
	Nombre de suffrages exprimés : 25

D202609_065 : RAPPORT D'ACTIVITE CCTVL

Vu l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales, précisant que la Présidente de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte financier unique arrêté par l'organe délibérant. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil municipal, en séance publique.
Considérant le rapport annuel 2025 des services communautaires, adressé aux membres du conseil municipal et l'échange en séance afin d'apporter une information transparente à l'ensemble des conseillers communaux, ainsi qu'aux administrés, partenaires et acteurs locaux,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de :

- PRENDRE acte de la présentation du rapport annuel d'activités ci-annexé, retraçant l'activité de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, au titre de l'exercice 2025.

Pour Extrait certifié conforme.
Fait à Beauce la Romaine, le 15 septembre 2026

Le Secrétaire de Séance,

Le Maire,
Steven YVON

Signé électroniquement par : Anaïs LAUGERO
Date de signature : 23/09/2026
Qualité : Beauce-la-Romaine - 1er Adjoint

Signé électroniquement par : Steven YVON
Date de signature : 23/09/2026
Qualité : Beauce-la-Romaine - Maire